

2 avril 2009

Note de travail – réponse communiqué X Darcos

L'Université Pierre et Marie Curie a pris la responsabilité de s'engager ouvertement dans le processus de mastérisation de la formation des maîtres en adressant des maquettes de master à la DGESIP en vue d'une habilitation pour le contrat 2009-2012 parce que nous croyons à la nécessité d'une bonne formation disciplinaire des maîtres dans un solide contexte de recherche à l'université.

Il est bien entendu hors de question que l'UPMC délivre le master ou valide la première année de M1 à des étudiants qui n'auraient pas été inscrits à l'UPMC et qui n'auraient pas suivi une formation disciplinaire dans nos cursus.

C'est pourquoi, l'UPMC est donc prête, en cas de réponse positive des experts, à ouvrir les spécialités « Education et Formation » des masters de Mathématiques, Physique et Chimie, Biologie Moléculaire et Cellulaire et Sciences de l'Univers, Environnement, Ecologie en septembre 2009 afin d'y inscrire les étudiants souhaitant passer les concours du CAPES en 2010.

Ainsi, les étudiants admis à préparer le CAPES à l'UPMC pourront être inscrits dans une spécialité « Education et Formation », en M1 ou en M2, en fonction de leur cursus antérieur (diplômés 2009 de Licence, étudiants ayant préparé et présenté le CAPES en 2009, étudiants ayant validé le M1).

La responsabilité de la préparation aux concours sera assurée, dans le cadre des mentions de master disciplinaires correspondantes, par les actuelles équipes pédagogiques de nos centres de préparation en s'entourant, comme cela est prévu dans nos maquettes, des personnels compétents de l'IUFM de Paris en matière de formation au métier d'enseignant.

La formation dans les nouvelles spécialités « Education et Formation » sera, pour l'année universitaire 2009-2010, adaptée aux exigences des concours actuels afin d'y préparer efficacement les étudiants tout en s'assurant qu'ils ont bien acquis une maîtrise des concepts scientifiques permettant de leur valider le M1 ou le M2 selon le cas.